

Rapport de la 42^{ème} Assemblée Générale LIFRAS

Louvain-la-Neuve

Le 18 mars 2018





Clubs présents

Voix	Nom	Président	AG procuration à
5	A.C.J.	VAN PAMEL Simon	CUYPERS Robert
8	A.S.A. LES OTARIES	VAN DER LINDEN David	
4	A.S.A.C.	L'HOIR Christian	TONET Jean-Pol
15	A.S.A.M.	DESMET François	
6	ABIMES	DELBÔVE Sylvie	GROSJEAN Stéphane
6	ABYSS CLUB	DURNEZ Michel-François	
12	ALHOA CEPOC	DESART Vincent	
7	AQUA SUB TOURNAI	WARTEL Arnaud	DELANNOY Pascal
8	AQUAMAN	LIMBIOUL Jean-Luc	
8	AQUANAUTE	ERNOTTE Eric	
6	AQUARIUS	SCHMIDT Michel	
9	ARCHIMEDE ESPS	SMETS Joëlle	
5	ARGONAUTES	ZEGERS Stéphane	MOLS Serge
7	ASTERIES	SERVAES Alexis	
11	C.A.M.	BECQUART Jean-Pierre	CABOOR Pierre
6	C.A.S.A.L.	GAILLIEZ Virginie	
7	C.A.S.H.	SWINNEN Roger	
6	C.D.P.	AMORINI Luciano	
10	C.H.A.S.A.	DEGREVES Jacques	
39	C.L.A.S.	VELDEN Pierre-François	
6	C.P.E.	TORDEUR Frédéric	SAROLEA Michel
5	C.P.F.	DOPS Michel	
5	C.P.F.C.	BÜRGER Omer	
4	C.P.H.	FRANCOTTE Guy	
4	C.P.J.	DESAER Alain	
10	C.P.S.M.	NORBERG André	
9	C.P.T.	DEMEYER Philippe	BAUCAMP Christian
11	C.S.A.	GAVROY Jean	
6	C.U.P.	GALLEE Alain	
9	CALYPSO D.C.	AMROM Pol	
13	CORAIL D.C.	HERMAN Pierre	
8	CYANA	SEMAL Alain	
8	D.S.T.	CHARLIER Thierry Hilaire	
9	D.W.D.C.	HACQUIN Etienne	
4	DAUPHINS CHIMAY	DOYEN Philippe	
3	DELPHINUS	BLANJEAN Didier	
11	DIODONS	HALLOIN Philippe	PEETERS Jean-Louis
7	E.A.S.A.	KOOB Philippe	KRIER Myriam
22	E.P.N.	TOUSSAINT Laurent	PIRSON Philippe
17	E.P.O.	RICHARD Jean-Pol	
16	E.P.S.M.	ALLEMEERSCH Marc	
14	E.P.S.M. CINEY	LOMBET Luc	

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72



Clubs présents

Voix	Nom	Président	AG procuration à
4	FLIBUSTIERS	BARTHELEMY Yvan	
2	G.A.S.C.A.	RICHARD Eric	BARTHELEMY Yvan
7	GALATEA	BEAUMONT Gérard	PICHON Jean
6	GLAUCOS	KÖHLER Bernard	
4	GRANDS FONDS	CHABOT Laurent	
6	H2O D.S.	RENSON Christine	ANCIAX Michel
5	JUBARTE	COLLART Charles	
10	LA PALANQUÉE	MARECHAL Marc	
2	LE MARLIN CEP	CHEVALIER Jean-Louis	
5	LE MEROU	DEWIJN Geert	
5	LIONS DE MER	DE DEYN Frédéric	CASAERT Fabrice
8	MAARAMU	SINISTRI Jean-Marie	
12	MOANA	MATHONET André	
4	NARVAL	TUZZOLINO Francesco Ernesto	
2	NATO D.S.	MICHEL Jean-Marie	Jacques ORBAN
3	NATO FINS D.C.	HATWOOD Daniel	
3	NAUSICAA	NACKERS Nicolas	
10	NEMO	DEMISSE Christian	
5	NEREE	BILLIAU Hervé	
3	NIVELLES DIVING	CIRINO Paul	NOLMANS Eric
2	OCEANIDES DC	DE BROUX Henry	
6	OCTOPUS-SOIGNIES	DESCAMPS Fabienne	
2	ODYSSEE VISE	WISLET Fernand	
4	OKEANOS	MALFROY Fabian	
3	ORCA D.C.	DELVAL Michel	
3	PINGOUINS	SERVERIUS Gil	
3	PIRANHAS	LANCKMANS Jacqueline	LOSSIGNOL Alain
2	PIRATES	PREDAN Marco	
7	PTEROIS E.D.S.	LUTJE SPELBERG Florence	
13	R.C.A.E.	BODSON Pierre-Michel	WILLEMS Sabine
22	R.C.A.S.	DE WILDE Philippe	
8	REQUINS ECPSM	ZADWORNÝ Jean-Marc	
24	ROYAL WOLU PC	PIRE Michel	
6	Royale A.R.A.S.	JONNAERT Xavier	BAUCAMP Christiant
7	S.I.P.	LYCOPS Marc	
7	S.P.A.	LACASSE Jean-Luc	
4	SALMO C.P.S.M.	KLEYNEN Frédéric	
7	SAS-AVIA	DE LAUW Erik	DEPAIRE Daniel
8	SQUALES	LACROIX Jean-Marc	
7	TRITONS E.R.P.E.S.M.	BERTRAND Emmanuel	
7	ULB Section Plongée ASBL	HENRY Robert	
12	WATERLOO D.C.	LEENKNECHT Patrick	
656	voix présentes ou représentées		

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72



lifras@lifras.be



www.lifras.be



Clubs absents

Voix	Nom	Président
5	AQUANI-NIVELLES	ANDRE Dominique
4	ARCHITEUTIS	AGUILAR Olivier
9	ATLANTES	BODSON Francis
3	ATLANTIDE	GODALIER Bertrand
7	BELOUGAS	ROCHUS Benoit
2	BLACKWATER EPSM	MATHIEU Pascal
5	BUWH	ALDERWEIRELDT Romain
6	C.E.P.S.	ROSSLER Eckhard
0	C.P.P. Lillé-Sprimont	DE SPIEGELEER Laurent
3	C.P.P.C.	DESOLEIL Pierre
4	C.S.D.C.	LANNURIEN Daniel
6	C.V.E.R.S.M.	DEFOSSE Jean-Marie
4	CANARD	CROUQUET Jean-pol
3	CONGRES	WARGNIES Jean-Guy
3	E-B-D	KITEMANN Stephan
2	E.P.J.	ROLLAND Pascal
6	EPAULARD	DANLOY Michel
	EPV	OLIVIER Jean-Paul
2	G.R.A.S.M. asbl	MARLIERE Pierre
5	HYDRONAUTES	VAN LOO Michel
2	IGUANODONS	SCUSSAT Patrick
4	L.G.M.	VANDE WEERDT Yves
11	MACAREUX (LES)	WILLOT Cédric
2	NAUTILE	TERRUZZI Christian
4	NEPTUNE	JADIN Maurice
3	NOARAA	PIRET Thierry
2	OPHIURE	COLSON Lucien
2	ORQUE C.E.E.S.	GODEAU Franz
2	PLANETE BLEUE	GALBRUN Jérôme
3	POSEIDON	SIMON Christophe
5	RELAX D.B.	DUBAIL Philippe
9	Royale A.S.M.	CHANTRY Julien
7	SEALOVER	HAUFROID Bruno
2	SPIROGRAPHE	PAQUE Michel
7	THALASSA	MASSART Roland
4	TSUNAMI D.S.	MICHEL Bruno
3	VIKINGS	MAWET Vincent

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72



lifras@lifras.be



www.lifras.be



Ordre du jour

1. Allocution de la Présidente
2. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2017, (toute remarque au P.V. doit parvenir, par écrit, à la Présidente, 10 jours avant la réunion).
3. Approbation des comptes annuels clôturés au 31/12/2017 (seront envoyés ultérieurement)
4. Rapport des Vérificateurs aux comptes
5. Décharge au trésorier
6. Décharge aux administrateurs
7. Présentation et approbation du budget de l'exercice 2018 (seront envoyés ultérieurement)
8. Rapport verbal des responsables
 - a) Relations ADEPS et AISF
 - b) Hippocampe
 - c) Informatique
 - d) Assurances
 - e) Boutique
9. Rapport des commissions
 - a) Nage avec palme
 - b) Plongée technique
 - c) Plongée adaptée
 - d) Scientifique
 - e) T.S.A.
 - f) Apnée
 - g) Audiovisuelle
 - h) Enseignement
 - i) Féminine
 - j) Hockey subaquatique
 - k) Médicale
10. Rapport du Conseil Juridictionnel
11. Election des Vérificateurs aux comptes (*)
12. Election des administrateurs (*) :
 - Catherine BES (sortante et rééligible)
 - Jean-Robert DELOBBE (sortant)
 - Vincent LEROY (sortant et ne se représentant pas)
 - Maria del Pilar RUIZ LOPEZ (sortante et rééligible)
13. Election des membres du Conseil Juridictionnel (*),
 - Gilbert SCHAUS (sortant et rééligible)
 - Lucien DANDOIS (démissionnaire – mandat de 1 an)
 - 3 places vacantes (1 mandat de 3 ans – 2 mandats d'un an)
14. Election des membres individuels FEBRAS
 - 3 ou 4 places vacantes (mandats d'un an)
15. Challenge LIFRAS
16. Divers

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





Avant de commencer cette assemblée je vous demande une minute de silence à la mémoire de nos amis plongeurs qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale. Ils restent dans nos pensées et dans nos cœurs.

Reposez en paix



René MAHAUX
Président du club
Le Narval
Membre du Conseil juridictionnel LIFRAS
Moniteur Fédéral



Claude POULEUR
Président du club
Les Vikings
Plongeur 2 *



Patrick SASTRE
Président du club
Liège Grivegnée Monopalme
Coach de N.A.P. LIFRAS



Olivier CREPIN
Membre du club
les Congres
Secrétaire de la Commission N.A.P. LIFRAS



Raphael ALLEMEERSCH
Chef d'école
EPSM Bruxelles
Fondateur et 1er Président de la
Commission Plongée Technique LIFRAS
Moniteur Fédéral



1. Allocution de la Présidente

Après ce moment d'émotion, je déclare ouverte cette assemblée générale des présidentes et présidents de clubs Lifras. En mon nom personnel et au nom des membres du conseil d'administration Lifras, ... je remercie la présence de Ronny Président et de Sven directeur technique fédéral Nelos. ...
Notre complicité dure maintenant depuis longtemps ce qui n'avait jamais été envisagé il y a quelques années encore. Nos deux fédérations s'échangent de manière profitable. Merci.
Nous nous présentons devant vous ... à cette assemblée générale ... pour vous faire l'état des lieux de notre Ligue et ... tirer les lignes des projets 2019....
A titre personnelle ... candidate comme administratrice ... si je suis élue avec un large soutien ... je demanderai à votre du conseil d'administration d'en prendre sa présidence.

Les réunions tant du conseil d'administration qu'avec diverses instances partenaires de la Ligue ont été nombreuses. Cela représente bien souvent plus de 3 séances par semaine.
Dans la mesure des possibilités ... les délégués du CA essaient d'être présents.
Pour ma part, j'essaie d'assister aux activités phare de nos commissions, mais j'ai besoin parfois aussi de décompresser et de plonger.
Merci à Marc Lycops, mon vice-président pour son soutien inconditionnel tout au long de cette année. Son choix a été vraiment un bon plan.
Merci aux collaboratrices de notre secrétariat : Katia, Muriel et Godon. Pour cette dernière, nous attendons son retour au plus vite ... et lui souhaitons une bonne convalescence.
Marc Hiernaux et son Hippocampe a réussi le challenge d'une reconversion ... non seulement esthétique mais qualitative. Je l'en remercie. Il s'agit d'une vitrine de notre Ligue.
Il est soutenu par une excellente équipe que je remercie sincèrement pour leur engagement de l'ombre.
Lors de notre dernière assemblée générale 2017, nous nous sommes séparés sans avoir solutionné l'épineux dossier du BSSA. Malheureusement, je dois vous annoncer que cette saga n'est pas terminée.
Avec l'accord du Conseil d'administration, le soutien précieux d'Albert Bastin et de notre directeur technique fédéral, j'ai assisté à de nombreuses réunions pour débloquer ce dossier.
Force est de constater que les différents interlocuteurs qu'ils soient de l'administration des sports ou des différents cabinets ministériels se sont rejetés la balle pendant presque une année.
Mais forts de notre expérience et désireux d'aboutir, nous avons relancé régulièrement les démarches. Il se peut qu'une solution prochaine se dégage.
Nous devrions nous diriger vers la mise en place d'un brevet de sauveteur de type BSSA avec une dispense de théorie mais un examen pratique. Le tout de manière temporaire.
La réunion de mercredi dernier a entre ouvert de manière significative cette possibilité.
Notre directeur technique Philippe développera le sujet dans son exposé.

Merci à Albert et Philippe pour leur précieuse assistance et à Katia pour son travail admirable dans la préparation des dossiers. Merci à Catherine de son assistance lors de notre dernière réunion et pour son support juridique en toutes circonstances. Merci à Johan pour sa présentation du GDPR Loi sur la protection des données qui entre en vigueur le 25/05/2018.

Vous ne pouvez pas imaginer ce qu'il est agréable dans des moments difficiles de se sentir soutenue et de savoir sur qui on peut vraiment compter.
Dans mes contacts entretenus dans le cadre de mes relations internationales à la CMAS ... j'ai eu l'occasion de rencontrer le responsable de relations commerciales de la firme DECATHLON.
Un projet de partenariat entre cette société, nos clubs et la Lifras est en préparation.
L'accord qui se dessine pourrait être une mise à disposition pour nos clubs de matériel de la marque SUBEA produit plongée de DECATHLON. Il est question aussi de publicité par des bannières, des triptyques par région reprenant les clubs intéressés dans les DECATHLON de leur région.
Le club qui ne désire pas figurer dans ce document publicitaire devra se faire connaître par écrit. Il faut reconnaître que l'opportunité est belle pour Vous.
Elle est moindre pour la publicité directe dans notre Hippocampe. Mais de l'aveu même du responsable des relations commerciales, cette publicité était vouée à disparaître.



1. Allocution de la Présidente

Nous avons encore la preuve que le monde commercial qui nous entoure évolue et que nous devons être réactifs.

Un accord intervenu avec TODI a été annoncé dans l'Hippocampe offrant une réduction à nos plongeurs et ceux de la NELOS.

En fin d'année, nous avons reçu les doléances de plusieurs présidents sur le contenu de certains sites Internet d'autres fédérations ou groupes commerciaux.

La politique de chat effarouché est terminée et le Conseil d'administration a décidé de réagir fermement. Dans le futur, nous serons peut-être amenés même à aller en Justice pour réparer le dommage subi. Profitant de la présence parmi nos membres d'un membre du Comité Technique CMAS, directeur du management de la qualité, nous solliciterons l'engagement de la CMAS contre les fédérations qui délivrent en Belgique des brevets CMAS sans notre consentement.

Comme présidente du Conseil d'administration de la Ligue, je suis heureuse de constater une augmentation du nombre de nos membres ce qui traduit le dynamisme de nos instances mais surtout votre investissement quasi quotidien à notre promotion. Sincèrement, un tout grand merci.

Certains clubs ont fermé bien souvent par manque de membres mais surtout face aux fermetures de leur piscine. Le Conseil d'administration vous invite à nous informer des difficultés rencontrées dans votre quotidien. Ensemble, nous avons peut-être une solution ou profitant de nos expériences de bons conseils.

Nos diverses commissions ne sont pas en reste d'activités.

Chacune d'elle vous présentera ses réalisations respectives pour l'année écoulée et les beaux projets de l'année 2018.

Les commissions nage à la palme et hockey subaquatique sont notre vitrine sportive. Par la qualité de leur prestation, elles nous amènent des résultats à caractère internationale desquels nous pouvons être fiers.

La plongée technique poursuit le développement de ses centres d'intérêt et proposera en 2018 de nouveaux brevets à nos plongeurs lifrasiens

La plongée adaptée maintient le cap avec ses activités phares comme la formation de ses cadres. Il faudra être attentif au développement du pendant à la CMAS qui prépare divers documents et formations.

La commission scientifique offre les classiques formations mais aussi des conférences axées sur des thèmes utiles au développement de nos connaissances de plongeurs lambda.

La commission sportive des techniques subaquatiques maintient sans relâche la promotion de la TSA. Plusieurs journées d'activités ont été à l'ordre du jour. On peut espérer l'un ou l'autre nouvelle activité l'an prochain : pourquoi pas du tir sur cible ?

La Commission d'Apnée maintient son rythme de croisière et tente avec une équipe soudée autour de son président de développer ses projets de formation et d'ouvrir la porte aux compétiteurs. De bonnes sources, je peux vous dire que dans très peu de temps, cette discipline a toutes les chances d'être mise sous les feux de l'actualité avec d'importantes retombées pour nos clubs. Tous ensemble, sous la bannière LIFRAS, nous nous devons d'être réactifs et d'anticiper cet engouement qui sera généré par les jeux olympiques.

La commission audiovisuelle a mis en place des formations pour photographes néophytes. Elle développe des partenariats et est pleine de belles photos à venir.

La Commission de l'enseignement a tourné la page de ses stages en France pour découvrir la plongée en Italie.

Elle a notamment compris la nécessité de s'ouvrir aux autres moniteurs de fédérations concurrentes.

Philippe, représentant de cette commission, avec qui les relations n'ont jamais été aussi bonnes œuvre vraiment avec des projets qui aboutissent. Il vous en parlera.

La commission féminine veille à maintenir la place de la femme au sein de nos activités subaquatiques sans verser d'un féminisme exacerbé.

La commission médicale forte de son partenariat avec DAN et de son centre d'experts veille à nos aptitudes médicales et participe à notre recyclage en matière de secourisme. Ce rôle sera encore plus important dans le cadre du dossier BSSA.

Comme vous le savez, chaque administrateur est délégué à une commission. Chacun est alors informé en temps réel des activités des commissions et peut, dans sa tâche, rapporter les résultats de projets et réalisations à notre Conseil.

Merci aux responsables des commissions qui œuvrent bien souvent dans l'ombre mais sans qui le paysage LIFRAS serait moins riche.



1. Allocution de la Présidente

Seule petite ombre à ce tableau, les tensions superficielles nées au sein de notre Conseil d'administration pour l'introduction d'un point à l'ordre du jour de la présente assemblée. Catherine vous en parlera plus tard dans son exposé détaillé et de qualité.

Vincent et Jean-Robert quittent notre Conseil d'administration.

Merci Vincent de ne pas toujours avoir été d'accord avec moi dans un esprit constructif. J'ai fait la connaissance d'une personne extrêmement humaine dans les circonstances difficiles que j'ai connues cette année. Toujours dans mon cœur.

Jean-Robert ... ton départ est une page conséquente du grand livre de la compatibilité de la Ligue qui se tourne. Ton caractère trempé n'a pas toujours été facile à maîtriser. Je garderai de toi le souvenir de quelques soirées mémorables. Merci de l'enrichissement que tu m'as apporté et qui a forgé un peu plus ma volonté et mon caractère à la tête de notre Conseil. Prends soin de toi.

Pour ma part, voilà trois ans que je préside le Conseil d'administration de votre Ligue. J'en suis fière et je vous remercie d'avoir désigné des administrateurs qui me font confiance.

Voici un extrait d'une bande annonce de l'AISF mettant en valeur notre Ligue ...

Mon mandat d'administratrice est à renouveler cette année. Je me déclare prête pour les trois ans à venir à agir au bénéfice de notre fédération. Dans ce sens, mais parce que je le voulais, j'ai décidé de réduire mes activités professionnelles m'offrant encore plus de disponibilité.

J'espère avoir, en fin de matinée, votre soutien massif lors des élections. Ce sera un signe important me permettant plus aisément de défendre ma position de candidate à ma succession comme présidente.

Je reprendrai la parole plus tard pour présenter les points relatifs à l'assurance et au fond social et à l'intervention en matière de soutien psychologique.

Merci de votre attention.

Pilar RUIZ LOPEZ
Présidente

La présidente cède la parole à Philippe PITTIER pour présenter la situation concernant le BSSA

Voici les options actuelles

- Option 1 : Chaque club paie le BSSA de sa piscine, il prend les services offerts par le gestionnaire de bassin.
- Option 2 : Chaque club, de manière individuelle, sans que la LIFRAS n'intervienne, envoie un ou des candidats passer le BSSA via la Ligue de Sauvetage. Brevet complet. (Formation + examen)
- Option 3 : Jury central proposé par l'Adeps.
 - 3*CFPS, AM et Moniteurs volontaires passent l'épreuve finale et le complément théorique.
 - A partir de septembre ou octobre 2018.
 - La solution implique la LIFRAS et réduit le temps consacré au brevet et le coût.
(Dispense presque totale sur base du comparatif que l'enseignement a fait entre les cahiers des charges 3* LIFRAS et le BSSA.)
 - Option 3 : Complément théorique.
 - Piscine et législation : 5 questions
 - Responsabilités du sauveteur : 4 questions
 - Ethique et déontologie : 3 questions
 - Gestion de conflit : 3 questions
 - Surveillance en piscine : 5 questions
 - Période transitoire de régularisation
(jusqu'au 31/12/2019 – 4 épreuves de régularisation) : pas de présence obligatoire aux cours.
Après le 31/12/2019, les formations spécifiques « BSSA pour secouristes-plongeurs min 3* titulaires et en ordre de recyclage du CFPS » seront organisées directement par les organismes agréés et reconnus délégataires de formation⁴. Les candidat(e)s seront dispensé(e)s des parties de formation communes mais devront participer (présence obligatoire) aux cours spécifiques BSSA. Après réflexion et analyse complémentaires, l'Administration définira aux opérateurs délégataires des formations reconnus une procédure particulière pour ces parcours spécifiques de formation.

Option dans un futur proche:

- Option 4 : Commission pédagogique mixte avec Adeps, Opérateurs de formation, gestionnaires de piscine pour faire modifier l'épreuve finale intégrée du BSSA. Il est utopique de penser que tous vont dire qu'il faut la faire avec des palmes.



2. Approbation du PV de l'AG du 19/3/2017

Le PV est approuvé sans remarque ni modification.

3. Approbation du bilan de l'exercice 2017

Le bilan est présenté par le trésorier, Jean-Robert DELOBBE.

Comme chaque année vous avez reçu les documents comptables, à savoir :

- Le Bilan reprenant l'actif et le passif
- Le Résultat général

La vérification des comptes a pris plus de temps que les autres années. 4 jours furent nécessaires, les raisons sont d'une part le contrôle par deux vérificateurs seulement, et le calendrier de la disponibilité des Personnes.

Résultat 2017

Les recettes	709.544,61 €
Les dépenses	- 687.233,65 €
Le bénéfice de 2017 est de 22.310,96 €	

Les recettes

Le Budget 2017 était de	736.771,75 €
Les recettes de 2017	709.544,61 €
Les recettes sont inférieures au Budget de - 27.227,14 €	

Explication : au niveau de la Boutique, moins de ventes de la farde que prévu.

Les dépenses

Les Budgets 2017 étaient de	736.771,75 €
Les dépenses de 2017	- 687.233,65 €
Les dépenses sont inférieures au Budget de - 49.538,10 €	

Explication au niveau de l'informatique, de la boutique, des commissions apnée, médicale et plongée technique.

CIEL 2017

Le montant total de 2017 à répartir est de	89.486,60 €
La répartition .	
Clubs (30 %)	26.845,98 €
Moniteurs (70 %)	62.640,62 €

Le versement aux clubs, sera réalisé prochainement.

Le versement aux Moniteurs, sera réalisé prochainement.

Jean-Robert DELOBBE
Trésorier

Diverses questions envoyées par 2 présidents de club ont reçu les réponses par mail et son satisfaits. Pour rappel, tous les documents comptables de la ligue sont disponibles au siège social et peuvent être vus par les Présidents de clubs.

Une questions concernant la location de l'appartement se situant au dessus de la salle de réunion : pourquoi n'est-il plus en location ? Cet achat avait été fait en vue d'un revenu hors, il s'avère qu'il coûte à la ligue.

Il n'est plus en location, car nous avons besoin d'espace de stockage, d'une salle de réunion supplémentaire et de plus, lorsqu'un locataire y loge, le bruit généré lors des réunions est incommodant.

Le Bilan est approuvé par l'assemblée.





4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Administrateurs,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

En exécution des prescriptions statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de notre mandat de surveillance et de contrôle de la comptabilité -de l'exécution comptable 2017. Dans l'impossibilité d'examiner en détail chacune des bien trop nombreuses écritures comptables, nous avons procédé comme par le passé, à la vérification des soldes des comptes, ainsi qu'à de nombreux contrôles physiques des documents.

A une exception près, l'examen de la comptabilité a toujours été fait depuis 2004 par 3 personnes sur une durée de normalement 2 ou parfois 3 jours, mais pour la première fois cette année il a fallu une quatrième visite dans les locaux de la Ligue pour finaliser le travail habituel de vérification. En effet, alors que nous n'étions déjà que deux vérificateurs au lieu de trois les deux premiers jours du contrôle, ce dernier n'a ensuite pu être terminé que par une seule personne en raison d'un cas de force majeure médicale de la seconde.

La révision préalable de l'ensemble des comptes que nous réclamions depuis 3 ans pour vérifier la justesse des imputations par rapport aux intitulés de comptes, ainsi que le bien fondé et la logique des soldes a cette fois été effectuée. Faute cependant de pouvoir y consacrer suffisamment de temps, cette vérification préparatoire à l'établissement du bilan n'a pas été assez approfondie car en parcourant la comptabilité nous avons encore relevé des incohérences et un nombre significatif de petites erreurs d'imputations. Au fur et à mesure de nos remarques, le trésorier a fait le nécessaire pour que les corrections soient effectuées, mais ce travail aurait normalement dû être réalisé avant notre visite car il n'incombe pas aux vérificateurs aux comptes.

Si l'on s'attache maintenant aux différents comptes de bilan qui vous sont présentés, nous pouvons formuler les remarques suivantes :

- a) Grâce à leur suivi régulier, la grande majorité des créances et des dettes au 31/12/17 avaient déjà été encaissées ou payées au moment de notre visite.
- b) La Ligue étant depuis cette année assujettie à la T.V.A., nous avons remarqué à l'une ou l'autre occasion que la politique de déductibilité pourrait être clarifiée et optimisée.
- c) L'existence des valeurs disponibles en comptes bancaires a été contrôlée au moyen des extraits de comptes délivrés par les établissements financiers, sans qu'aucune remarque ne soit à formuler. D'autre part, en ce qui concerne les espèces en caisse, le contrôle opéré le jour de notre visite a permis de constater la parfaite concordance avec le solde de la dernière feuille de caisse générale LIFRAS.



En matière de comptes de charges et produits, dans lesquels sont comptabilisés une grande majorité des mouvements, nous avons effectué comme d'habitude pour chaque compte un contrôle par sondage des pièces justificatives. L'examen de plusieurs centaines de documents se rapportant à des montants choisis par hasard, ou de manière plus ciblée, nous a amené à opérer certains reclassements pour respecter au mieux les libellés des comptes généraux basés sur la nature et la périodicité de la charge ou du produit, mais aucune remarque majeure n'est à formuler.

Au-delà de ces différentes observations, nous avons acquis la conviction et estimons pouvoir certifier que les bilan et compte de résultats qui vous sont présentés reflètent le contenu de la comptabilité qui traduit fidèlement la situation de l'A.S.B.L.

Nous vous proposons donc, Mesdames, Messieurs les Présidents, d'approuver les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 qui vous sont présentés par le conseil d'administration, et de donner à ce dernier, et à nous-mêmes, décharge pleine et entière pour l'exercice écoulé.

En tant que professionnel ayant examiné des centaines de comptabilités depuis plus de 25 ans, il m'est agréable de souligner avant de conclure que, au-delà de nos remarques faites chaque année et compte tenu des milliers d'imputations générales et analytiques à traiter, la comptabilité de notre Ligue est tout à fait remarquable, tant dans sa bonne tenue journalière que dans la qualité des informations et détails qui y figurent. Depuis mon arrivée en 2001, en même temps que le grand changement de la loi sur les A.S.B.L., j'ai pu observer et je tiens ici à insister sur le rôle majeur joué par Jean-Robert DELOBBE, dont l'ouverture d'esprit aux conseils prodigués et la volonté constante d'améliorer chaque année les outils et procédures comptables a permis à la LIFRAS d'évoluer d'une tenue rudimentaire des recettes-dépenses sur papier, vers le véritable outil professionnel informatisé de gestion et comptabilisation respectant les normes légales dont nous disposons aujourd'hui.

Comme nous l'avions déjà annoncé en conclusion de notre précédent rapport en 2017, avec pour conséquence un appel à candidature dans l'Hippocampe, François et moi ne souhaitons plus la reconduction de notre mandat de vérificateur aux comptes cette année en raison principalement de manque de temps disponible. Cependant, je tiens à préciser que je reste à disposition de la LIFRAS pour toute question ou service ponctuel que je pourrais lui apporter.

Nous vous remercions de votre attention et de la confiance dont vous nous avez gratifié en renouvelant nos mandats chaque année depuis respectivement ses 17 et 11 dernières années.

Les vérificateurs aux comptes

DELANNOY Pascal

DESSART François

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





5. Décharge aux vérificateurs aux comptes

L'assemblée donne décharge aux vérificateurs aux comptes.

6. Décharge aux administrateurs

L'assemblée donne décharge aux administrateurs.

7. Présentation et approbation du budget de l'exercice 2018

LIFRAS : Budget 2018

Recettes	Budget 2018
Structure LIFRAS	0,00
Cotisations Adhérents	448.000,00
Cotisation Nouveaux	12.000,00
Cotisation Sportif	6.300,00
Cotisations Club (eff.)	4.200,00
Assurance Non LIFRAS	250,00
Subsides A.D.E.P.S	125.000,00
Sponsors	7.500,00
Intérêts Bancaires	250,00
Boutique	60.000,00
Ventes Livre référence	9.000,00
Brevets Spécialisation	4.000,00
A.G. LIFRAS (Inscript.)	2.000,00
Hippocampe	26.000,00
Salon & Repr	0,00
Fonds Intervention	0,00
Total	704.500,00

Dépenses	Budget 2018
Structure LIFRAS	0,00
Assurances	-176.200,00
Cotisation F.E.B.R.A.S.	-6.900,00
Cotisation Organismes	-1.300,00
Frais Bancaires	-600,00
Secrétariat LIFRAS	-166.000,00
Informatique	-36.100,00
Boutique	-30.000,00
Boutique Livre Réf. Ens	-1.200,00
Brevets Spécialisations	-4.000,00
C.A. LIFRAS	-27.000,00
A.G. Lifras	-12.000,00
Hippocampe	-60.000,00
CMAS Brevets (Cartes)	-22.000,00
CMAS Représentation	0,00
Salon & Représentation	-2.000,00
Maison Gestion	-20.000,00
Appartement 1er étage	-2.500,00
Conseil Juridictionnel	-1.000,00
Groupe de Promotions	-2.000,00
Com. Apnée	-4.500,00
Com. Audio-Visuelle	-3.500,00
Com. Enseignement	-79.000,00
Com. Féminine	-2.000,00
Com. Hockey	-5.500,00
Com. Médicale	-3.000,00
Com. Nage Palme	-4.500,00
Com. Plongée Adaptée	-3.000,00
Com. Scientifique	-3.300,00
Com. Tech	-4.800,00
Com. T.S.A.	-2.500,00
Amortissement	-16.700,00
Charges Exerc. Antérieur	-1.000,00
Fonds Intervention	-400,00
Total	-704.500,00

Exploitation LIFRAS

	Budget 2018
Recettes	704.500,00
Dépenses	-704.500,00
Total	0,00

0

Le budget est approuvé.



8. Rapport des Responsables

a. ADEPS – AISF – AES - CIDD

Mesdames,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Mlles,
Messieurs,

En 2017, nous avons encore reçu de la Communauté française des subsides de fonctionnement de la LIFRAS. Concernant les subsides complémentaires des plans programmes demandés par l'administration des sports, en sachant que ceux-ci s'articulent sur deux axes c'est-à-dire le sport de haut niveau et la formation de cadres. Nous n'avons pas eu ceux concernant la formation des cadres car aucun moniteur n'a réussi les cours généraux de l'Adeps mais nous avons eu environ 2000 € pour la rédaction du cahier des charges du MSI. Pour nos commissions (NAP, HSA et apnée) qui n'ont pas pour l'instant le statut de discipline olympique et qui doivent justifier leur développement de haut niveau avec l'obligation d'avoir des minimas et des résultats très élevés, il n'y a pas eu non plus de subsides complémentaires. La commission apnée est pour l'instant en train d'évoluer en proposant des supports de cours, des brevets bien structurés et un volet compétition ce qui va aussi demander une formation de juges. Ce gros travail a bloqué momentanément la finalisation de leur cahier des charges MSI pour la formation de ses cadres. Si nous voulons que l'apnée et le HSA soient aussi reconnues comme commission délégataire de leur discipline, il faudra que celles-ci fassent leur cahier des charges pour la formation de leurs cadres.

En février 2016, le cahier des charges MSI pour la plongée sous-marine a été rentré et a été approuvé par l'ADEPS qui nous a affirmé que le Ministre des Sports l'avait également fait. Depuis ce temps, nous attendons le retour de celui-ci signé par le Ministre. Le cahier des charges MSeD a été rentré à l'Adeps en juin 2016 et nous attendons d'en recevoir les commentaires qui nous permettrait de faire d'éventuelles corrections et de le renvoyer rapidement pour en avoir l'approbation. Cette attente serait due à la mise en chantier de la version du cahier des charges 2.0 et des stratégies d'évaluation des candidats en formation spécifique et on attend que les modifications soient terminées. La phase suivante, dès que le MSeD est approuvé, est de faire le même travail pour le MSeEntr ainsi que pour des formations complémentaires telles que formateur de formateurs, plongée enfant, nitrox etc... En ce qui concerne les cours généraux de l'Adeps, il faut savoir que ceux-ci font partie d'un tronc commun et qu'un candidat qui a réussi ceux-ci dans une autre discipline (basket, tennis ou autre) ne doit plus le refaire pour la plongée. Dans ce cas, ils doivent signaler la réussite des cours généraux Adeps au secrétariat qui fera le nécessaire pour l'obtention du brevet MSI ou MSeD.

Comme signalé l'année passée, il y a encore le dossier filière progression qui est en phase de finalisation avec la direction des stages de l'Adeps, c'est-à-dire que lors d'un stage de plongée, dans un centre de l'Adeps, les participants qui s'inscriraient dans un de nos clubs pourraient faire valoriser les exercices réalisés pendant le stage tant pour la plongée enfant que pour la plongée adulte. Je vous signale que les moniteurs qui encadrent les stages sont tous affiliés à la LIFRAS. Notre priorité, dans ces discussions, est de garantir le respect des règles de notre enseignement ainsi que notre cahier des charges concernant nos brevets. Je remercie notre DTF et la commission de la plongée enfants qui travaillent activement dans ce dossier avec le CA.

L'ADEPS dans le but de promouvoir le sport en Communauté française peut pour diverses raisons subsidier les clubs.

Je ne vais pas vous réexpliquer en détail tous les postes qui sont subsidiés mais je vais me limiter à les énumérer car vous pouvez en trouver toutes les explications sur notre extranet ainsi que les modalités et conditions pour obtenir des subsides matériel. Un formulaire pour la demande de subsides pour l'achat de matériel a été mis en ligne sur notre site. Pour les autres postes vous trouverez un lien avec l'ADEPS ce qui vous permettra de pouvoir y charger les formulaires de demande suivant le poste demandé.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





Achat de matériel sportif

Je vous demande qu'en cas de problème, vous me contactiez et je ferai le nécessaire pour vous aider en me renseignant auprès des personnes qui gèrent votre dossier. Je vous signale que pour l'instant, il y a un retard de plus d'un an dans la liquidation des subsides !

Achat de matériel sportif pour personnes porteuses d'un handicap

Subventions pour les activités servant la promotion du sport et du sport pour tous.

Eté jeunesse.

Eté sport

Prêt de matériel sportif

Les subsides Infrasports (Région Wallonne)

Infra sport est un service du gouvernement wallon

Je rappelle que ce subside intéresse les clubs sportifs. Ces subventions sont données en vue de l'acquisition, la construction, l'extension et la rénovation des infrastructures destinées à la pratique du sport et du loisir sportif, la réalisation d'installations techniques liées à la sécurité, à l'information et à l'accessibilité des utilisateurs. Les montants de subventions, les infrastructures sportives publiques sont de 75 % de la valeur vénale reconnue par la région wallonne. Infrasports subsidie l'achat d'un compresseur à condition qu'une fixation au sol soit réalisée et que le bâtiment où il se trouve soit à au club. Avant d'introduire toute demande, vu le caractère très administratif et parfois pointu en la matière, il est conseillé de lire attentivement les réglementations organisant ce subside. Tous les formulaires de demande ainsi que la législation relative à l'octroi de ces subventions peuvent être téléchargés sur le site www.adepts.be

AISF – AES - CIDD

Je vous rappelle également que l'AES et l'AISF nous aident tout au long de l'année pour nous conseiller à l'aide de ses avocats concernant les problèmes liés la bonne conduite d'une asbl dans ses relations avec les pouvoirs publics et ses membres. Je vous signale que cette aide peut vous être dispensée, si vous avez des problèmes de statuts ou des interrogations concernant votre club, votre asbl. Je vous rappelle que Je me tiens à votre disposition pour me faire le relais de vos demandes auprès de ces asbl. Je vous conseille d'aller régulièrement consulter leur site (www.aisf.be) pour être directement au courant des formations de dirigeants de club et des changements de la réglementation concernant les asbl. Il est évident que lorsqu'un de leurs articles ou une de leurs formations peuvent intéresser nos clubs, nous le plaçons sur notre site. Nous faisons également partie de la Commission Interfédérale du dopage et de discipline (Cidd). Vous pouvez déjà vous renseigner sur le site www.geretonclub.be où vous trouvez des actus, guides, emploi, documentation juridique, fiscal, asbl ... Vous avez également la possibilité, grâce à la LIFRAS, de vous abonner à la revue Aisfmag qui n'aura plus en 2018, qu'une publication annuelle.

Je vous conseille vivement de vous renseigner auprès de votre administration communale et provinciale de votre siège social car il est possible dans certains cas d'obtenir des subsides pour votre club et éventuellement pour certaines organisations.

Modification des plafonds sur les remboursements forfaitaires des volontaires.

En 2017, je vous signale que le remboursement forfaitaire est toujours limité à un plafond journalier de 33.36 €/jour avec un plafond annuel de maximum 1334.55 €/an sans justificatif et avec un forfait de 2000 km/an (le remboursement des frais kilométriques ne peut être supérieur à 0,346 €/km. Je vous rappelle que tous les versements doivent être accompagnés d'un justificatif. L'Aisf travaille actuellement à la création future d'un nouveau statut pour les bénévoles qui permettrait aux clubs sportifs de rémunérer leurs collaborateurs à hauteur de 500 € par mois défiscalisés (avec un plafond annuel de 6000 €).

Je vous remercie pour votre attention et je suis prêt à répondre à vos questions.

Albert Bastin
Secrétaire général LIFRAS



8. Rapport des Responsables

b. Hippocampe

L'Hippocampe va bien.

Il coûte toujours 50,000 € mais avec 30,000 € de recette pour la publicité. Depuis que l'équipe est en place, je les en remercie, Sylviane GODIN secrétaire de rédaction –

Luc SMIT qui s'occupe de l'impression et des finitions – Robert HENRY à la régie publicitaire avec + de 50 ans d'expérience dans le commerce et grâce à qui j'ai appris à arrondir certains angles –

Rose KONDRATIV qui se plie aux exigences de la nouvelle mise en page, ce qui se passe très bien.

Suite à plusieurs voyages, l'équipe a fait des reportages dans l'Hippocampe. Cela a fait venir les annonceurs parce qu'ils y voient un intérêt, mais nous préférons des articles de technique de plongée. Malheureusement, les MN sont tellement critiqués, qu'ils ont pris l'habitude de ne plus écrire. Nous faisons appel à nouveau à eux.

Bonne fin de journée.

Marc HIERNAUX
Rédacteur en chef

c. Informatique et Site Web

L'informatique existe à la LIFRAS depuis de très nombreuses années et chaque responsable a apporté sa pierre à l'édifice.

Je voudrais aujourd'hui remercier Jean Robert pour son analyse pendant de nombreuses années, ce qui a permis de créer GEMELI, avec ses différentes versions.

Actuellement, nous travaillons avec 3 Sociétés :

- AVICT pour le serveur LIFRAS
- ICLUB pour GEMELI et le site Web
- OODRIVE pour les messageries et l'Extranet

Depuis que les accès à l'EXTRANET sont ouverts à tous les membres LIFRAS, je reçois environ 20 mails par jour pour des demandes d'accès, je vous prie donc d'excuser mon retard en la matière, et si vous ne le recevez pas après une semaine, refaite une demande. Si vous avez oublié votre mot de passe utiliser le lien « mot de passe oublié ! » disponible sur la page.

NOUVEAUTE ! Le MY LIFRAS sera d'application début avril, vous pourrez intervenir sur vos données personnelles, mis à part vos nom, prénom et date de naissance, pour lesquels vous pouvez demander une modification au secrétariat. Vous pourrez y ajouter vos plongées dans une partie « Mon carnet de plongées » qui servira peut-être aux statistiques du pôle sécurité et qui vous permettra de comparer vos propres statistiques avec celle des autres plongeurs LIFRAS.

Vous pourrez également y consulter vos brevets et vos cotisations.

Dans une deuxième phase, il y aura la possibilité de voir et commander des articles en direct.

GEMELI – il y a eu quelques changements – pour rappel : il y a moyen d'y intégrer les VM en jpg ou en pdf (c'est pratique !)

Je vous montre comment faire pour rechercher et ajouter un nouveau membre.

Il existe aussi une nouvelle application qui vous permet de délivrer les attestations documents mutuelles.

En ce qui concerne la réinscription des membres – on parle de renouvellement de cotisation – nous avons eu quelques problèmes avec les 16 mois qui se renouvèlent en 16 mois en début d'année, ce qui ne devrait pas être possible. La programmation étant trop chère pour corriger ce problème, nous avons opté pour retirer les 16 mois de la réinscription. Pour ces membres, vous devrez procéder individuellement, pour ajouter la cotisation 12 mois au terme de leur cotisation 16 mois.

Marc LYCOPS
Responsable Informatique et Site Web

Question / Réponses

Les problèmes concernant les membres en seconde appartenance sont résolus depuis un mois et demi. Le second club a l'info sans droit de modification et le fichier d'exportation Excel est juste aussi.

La date de validité de l'ECG apparaît sur la carte ARENA qui n'est pas remplacée lorsqu'un membre se met en ordre.

C'est à cela que sert le code QR qui donne la situation au jour le jour. Le feuillet de visite médicale peut aussi être présenté si nécessaire.

Avec le My LIFRAS, les membres pourront adhérer aux commissions qui les intéressent. Serait-il possible que les commissions aient cette information ? C'est une idée à creuser. Marc en prend note.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





GDPR

GENERAL DATA PROTECTION REGULATION

Marc Lycops passe la parole à Johan SCHOUPS qui explique à l'assemblée en quoi consiste la législation GDPR. Cela existe déjà depuis 2012 pour l'Europe, mais la législation européenne a été retranscrite dans la législation belge et pour le 25 mai, tout le monde doit être en ordre. cela concerne toute personne qui gère des données à caractère personnel et donc tous les clubs sont concernés.

DCP qu'est-ce ?

Toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable soit directement (prénom, nom), soit indirectement (email, téléphone, identifiant, adresse IP, données comportementales).

Sont concernées aussi bien les données privées, professionnelles que publiques rattachées à un individu,

Les Principes :

- Le **consentement** des individus quant à la collecte des DCP
- La **transparence et l'information** sur les modes de collecte des DCP et sur leur utilisation
- Les **nouveaux droits** des individus concernant leur DCP
- La **responsabilité** du gestionnaire de DCP

Comment éviter un CLASH ?

La transparence & l'information

la transparence est la condition pour pouvoir obtenir un **consentement**.

Les données doivent :

- être explicites et légitimes
- être traitées de manière « **adéquates, pertinentes et limitées** » au regard de la finalité du traitement.
C'est à dire que seules les données nécessaires à la finalité du club pourront être collectées, pas plus...et uniquement **pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées**,
- être **exactes**, ou à défaut être **rectifiées** ou obligatoirement **effacées sans tarder**,

Il faut INFORMER !! vos membres sur l'utilisation de leur données,

Quels sont les droits ?

- Le droit du **consentement explicite** pour la collecte et la communication directe.
- Le droit **d'être informé** de l'utilisation des données.
- Le droit **d'accès (Facile!)** pour tous les utilisateurs.
- Le droit « **d'être oublié** » pour tous les utilisateurs.
- Le droit **à la portabilité** des données.
- Le droit à la **notification** (si qqch se passe).

Droit à la notification (s'il se passe un fait avec ces données (virus – attaque etc.) il faut en informer l'intéressé dans le 72h).

Que faire alors ?

- Faire un **inventaire et cartographie** des données (registre, flux et stockage).
- Déterminer les données que vous devez conserver et **supprimer les informations non-exploitées** ou non légitimes.
(Tout ce que vous n'avez pas besoin. Exemple: le nom de l'épouse d'un membre, la conviction religieuse, le numéro de téléphone du membre s'il a quitté le club, etc...)
- Mettre tout en place pour **protéger les données** de vos membres.
- Adapter la communication du club en intégrant une **notification visible et explicite** quant à la possibilité d'accéder, de modifier ou de supprimer à tout moment les données personnelles
- **Communication claire concernant une bonne pratique de** la collecte et l'utilisation de données personnelles et des moyens mis en œuvre pour la respecter.
- **Formaliser une « politique de GDPR » sous forme d'un manuel/document/...** (= procédure de quoi est gardé, pourquoi, et combien de temps ?) et la communiquer clairement à vos membres en expliquant votre politique de gestion de DCP

Merci à Johan et Marc pour ce rapport très important.



8. Rapport des Responsables d. Assurances

Au sujet de notre couverture d'assurance, les nouvelles sont bonnes pour ne pas dire excellentes.

Nous recevons du fond fédéral de prévention 18.514,28 EUR comme participation bénéficiaire.

Nous n'avons rien modifié à notre contrat d'assurance. Les questions que je reçois restent sensiblement les mêmes.

La commission de l'enseignement, dans le cadre du recyclage de ses moniteurs, avait par ailleurs réalisé un exposé sur le sujet. Une synthèse a été publiée dans notre Hippocampe de décembre dernier.

ARENA reste disponible en cas de volonté de modifier ou d'améliorer nos contrats.

Je vous invite à me faire toute suggestion utile en ce sens.

Je me permets de vous rappeler qu'il existe divers contrats en parallèle de ceux qui nous couvrent classiquement.

Je pense plus particulièrement au contrat de protection des administrateurs, des bénévoles, des nageurs, ...

Pilar RUIZ LOPEZ
Responsable des Assurances

Questions/Réponses

Pour les administrateurs de commission faut il une assurance ?

Non.

Pour les volontaires non membres LIFRAS, une assurance est disponible dans GEMELI. Cette assurance coûte 7 € l'an, de date à date. Il existe aussi des assurances journalières.

Quelle est la responsabilité prise en déplacement avec des enfants et les moniteurs sont-ils assurés sur le trajet.

Si les enfants sont mineurs – il est préférable de ne pas les prendre en charge. Mais, pour autant que ce soient des membres de la LIFRAS et qu'ils sont assurés, le responsable de la sortie est couvert par le contrat d'assurance au sein du club pour des membres LIFRAS,

Pour des questions plus spécifiques, il est préférable d'écrire au secrétariat.

e. Boutique

Bonjour à tous,

Pour le rapport de la boutique, nous développerons les points suivants :

- Farde & Mise à jour LIFRAS
- Le nouveau manuel 3*
- Kit 3*
- Vêtements LIFRAS – Clubs
- Remerciements
- Questions

Farde & Mise à jour LIFRAS

La farde ne s'est pas vendue aussi bien que nous l'espérions.

Le stock reste important, ce qui a un coût. Nous avons donc décidé de faire une promotion, dont vous avez profité aujourd'hui, malheureusement pas assez.

Mise à jour : 10€

Farde LIFRAS édition 2 : 25€

Attention ! Il est déplorable de voir distribuer des copies de la farde, qu'elles soient de bonne ou mauvaise qualité, faites comprendre à vos membres que c'est l'argent de la ligue qui est dépensé en stockage inutile.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





8. Rapport des Responsables e. Boutique

Le nouveau manuel 3*

Il est disponible dès aujourd'hui. **Un grand MERCI :**

aux auteurs :

Marc ALLEMEERSCH
Raphaël ALLEMEERSCH
Dr. Christiane De GREEF
Jean BOONEN

pour la mise en page à :

Sylviane GODIN

pour la relecture à :

Didier ARTS
Yvan BARTHELEMY
Didier LEROY
Nicolas NACKERS
Johan SCHOUPS
Laurence SENECHAL
Luc SMIT
Bernard WILLAME

Ce cours est très bien rédigé.

Le prix de vente au membre est de 17 EUR (14 EUR pour les clubs).

Vous pouvez vous en procurer à l'entrée auprès de Muriel.

Kit 3*

Pour les candidats au brevet 3*, il fait désormais partie du kit :

Prix membre: 90€

Prix club: 82€

Contenu :

Malette LIFRAS
Carte de préparation au brevet 3*
Manuel 3*
Autocollant LIFRAS
Homologation
Carte CMAS

La carte ne perd jamais sa validité, les anciennes continueront à être homologuées moyennant le paiement de 50 € pour le système CIEL.
En cas de besoin, il est toujours possible d'utiliser la carte complémentaire qui reste gratuite.

Pour les membres d'une même famille, il n'y a pas de réduction, si ce n'est que les clubs peuvent faire un geste aussi, vu le prix club inférieur au prix membre.

La LIFRAS est passée au système TVA et ne peut diminuer les prix.

Vêtements LIFRAS – Clubs

Le successeur de la boutique LIFRAS reprendra la mise en place d'un projet de centralisation des vêtements LIFRAS / Clubs. A savoir que les clubs auront la possibilité de commander (même à la pièce) des vêtements avec logo LIFRAS, en y ajoutant le logo du club.

Il y aura un investissement de base s'il s'agit d'impression et non de broderie, pour la matrice (entre 50 et 70 EUR).

A noter : la matrice étant achetée, l'imprimeur a l'obligation de la rendre sur simple demande à son propriétaire.

Un projet est également sur la table chez Décathlon, mais sans réponse pour l'instant.

Remerciements

Mes acolytes

Jean-Robert DELOBBE
Sylviane GODIN
Rosy KONDRATIV
Luc SMIT

Nos secrétaires:

Katia, Muriel & Godon

... et tous ceux qui m'ont aidés durant 10 ans et que j'aurais oublié, je les prie de m'en excuser.

Vincent LEROY
Responsable Boutique

Pilar remercie Vincent pour tout le travail qu'il a effectué,

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

a. Commission Nage avec Palmes (NAP)

Dominique ANDRE est en compétition. C'est Vincent LEROY, délégué du C.A. à la commission qui présente son rapport.

En cette année 2017, la commission a été marquée et terriblement choquée par la disparition de deux de ces membres : Patrick Sastre et Olivier Crépin,
Les activités prévues en début 2017 ont évidemment été impactée...

Nous avons dû faire face à un manque au sein de la commission et une réorganisation totale de notre fonctionnement...
Grâce à l'entrée d'un nouveau membre dans la commission, nous avons pu, en novembre dernier remettre sur pied notre fonctionnement en attente des prochaines élections...

Au nom de la commission et de la LIFRAS, je tiens à remercier Patrick et Olivier pour le travail et le dévouement apportés à la commission.

RESULTATS SPORTIFS 2017

Joy KAMEL (Aquani-Nivelles) : Championnat d'Europe en Pologne

Top 8 Européen, Finaliste A

Historique : pour une nageuse belge de faire partie du top 8 Européen, mis à part les nombreuses finales A Mondiales et Européennes de Dominique ANDRE par le passé, c'est le meilleur résultat féminin jamais réussi !!!

De nombreux résultats et nouveaux **records de Belgique par nos jeunes** de la ligue :

A noter **un nouveau record de Belgique toutes catégories** en 200 bifins en cette fin d'année par un nouveau venu à la LIFRAS, **Cyprien BESEME** (Aquani-Nivelles), un des meilleurs belges en natation !!!

Organisations

- Annulation : Championnat de Belgique 2017 en Piscine
- Annulation du stage découverte pour nos jeunes
- Annulation de stages d'été à Liège
- Annulation de la descente de l'Ourthe pour cause météorologique (merci au Sealover)
- ▶ Organisation de deux manches de la coupe de Belgique de longues distances :
- ▶ Seneffe (merci à l'Aquani-Nivelles)

PROJETS 2018

- Présence plus accrue dans les clubs de notre ligue
- Soutien à l'organisation des 12 heures de Charleroi
- Organisation du **Championnat de Belgique LD à Seneffe**
- Organisation de compétitions promotion en piscine
- Démarches pour l'organisation d'une manche de coupe de Belgique LD au lac de Robertville pour 2019
- Organisation d'un stage de promotion open (jeunes) 2018
- Présence Francophone de nageurs aux Mondiaux Séniors et Juniors 2018
- Projet de compétition partagée avec la ligue de natation
- Amélioration des contacts avec la NAP NELOS sur le plan nationale
- Formation de juges nationaux
- Vision du fonctionnement de la commission 2018-2019-2020

REMERCIEMENTS

La commission est passée par une année 2017 très difficile sur le plan humain avec ces départs malheureux et brusques de deux piliers de notre sport...

A titre personnel, nous avons rebondi de la meilleure façon avec des nouveaux projets et l'ambition de continuer le travail mis en place avec Patrick et Olivier...

Merci à vous et bon vent à la commission NAP

Dominique ANDRE
Président de la Commission NAP

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

b. Commission Plongée Technique

En mémoire de Raphael 1er Président



Je me présente devant vous en ma fonction de Président de la Commission Plongée Technique.

Pour votre parfaite information, je suis le nouveau président élu le samedi 10 mars dernier pour un mandat de deux ans.

J'ai repris démocratiquement la suite du mandat de Raphael.

Pour rappel notre commission dispose d'un bureau et d'un bureau étendu, ce dernier reprend tous les comités actifs au sein de la commission et le bureau est composé de Thierry CHARLIER, d'Alain SEMAL et de moi-même.

Nos compétences touchent la plongée souterraine, la plongée trimix, la fabrication de mélanges et le développement en matière de scooter, sidemount et recycleur.

ACTIVITES 2017

En 2017 nous avons réalisé plusieurs formations en plongée souterraine, en plongée trimix, une formation en fabrication de mélanges et délivrer des équivalences de brevet (+/- 76 personnes).

Les équivalences touchent aux anciens brevets LIFRAS en plongée souterraine et en fabrication de mélanges.

Les équivalences trimix concernent des membres ayant obtenu des brevets dans une autre fédération

PROJETS 2018

Nous avons comme projets de poursuivre nos formations.

Et surtout développer la plongée sidemount et scooter

Scooter et sidemount

Nous poursuivrons les équivalences mais de l'avis des membres du bureau celles-ci devront arrêter en fin 2018.

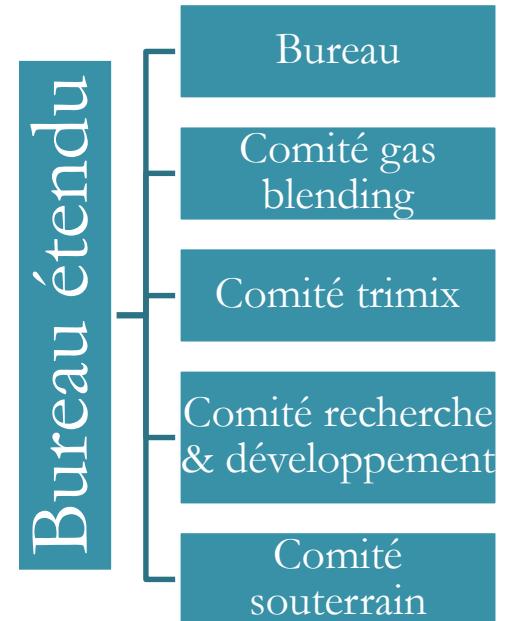
Indiquer donc à vos membres que les plongeurs intéressés doivent se manifester auprès de la commission pour disposer d'un brevet LIFRAS et être assurés dans cette activité.

Nous avons plusieurs moyens de communication mais vous restez le pilier de celle-ci.

Je vous remercie de faire suivre auprès des intéressés de votre club les messages que la commission vous fait suivre.

Merci de votre attention.

Marc ALLEMEERSCH
Président de la Commission Plongée Technique





9. Rapport des Commissions

c. Commission Plongée Adaptée

La commission plongée adaptée est en période de crise. La Présidente a remis sa démission et d'autres membres envisagent également leur départ.

Marc LYCOPS, délégué du C.A. à la commission présente donc un rapport succinct des activités.

Réaliser en 2017

- Formation encadrants et moniteurs
- Réalisation d'un nouvel ROI.

En projet 2018

- Nouveau Bureau
- WE formation encadrants et moniteurs : 21 et 22 avril.
- Création d'un brevet Nitrox

Remerciements

Merci à l'Hippocampe qui a fortement parlé de la plongée adaptée. C'est une belle promotion pour la commission.

Marc LYCOPS

Délégué du C.A. auprès de la Commission plongée adaptée

d. Commission Scientifique

Michel HODY présente le rapport – envoyé par Valérie MAJERUS, excusée aujourd'hui.

Comité Biologie : J. Mallefet

• Stage Zélande Juillet et Août

2 stages avec 22 et 17 stagiaires.

Quasi tous les niveaux de brevets furent représentés :

- 9 plongeurs 2*
- 2 plongeurs 3*
- 3 plongeurs 4*
- 3 Assistants Moniteurs
- 4 Moniteurs Club
- 8 Moniteurs Fédéraux

Au total 28 participants dont 10 femmes et 18 hommes.



• Stage Eau douce Plate Taille

15 stagiaires.

- 6 plongeurs 2*
- 2 plongeur 3*
- 1 plongeur 4*
- 4 Assistants Moniteurs
- 2 Moniteurs Fédéraux
- 5 femmes et 9 hommes



LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72



9. Rapport des Commissions d. Commission Scientifique



COMITE ARCHEOLOGIE

Rapport d'activités d'archéologie subaquatique en Wallonie à l'initiative du CRAF, Cécile Ansieau

- Le chantier permanent du CRAF à la sortie des Grottes à Han sur Lesse continue d'occuper l'équipe plusieurs week-ends du printemps, de l'été ainsi que la 2^{ème} quinzaine d'août.
- Journée du Patrimoine.
- Édition d'un livre pour l'occasion.



Projets 2018

- Stage Bio Zélande en juillet (30-1) et Aout (25-26)
- Stage Bio eau douce 22 Septembre (Plate Taille)
- Conférences à LLN:
 - 18 avril par Caulier Guillaume : « étonnantes capacités des organismes marins ».
 - 17 octobre par Schweich Phillipe : « Les poissons d'eau douce ».
- Standards plongée durable (ISO)
 - « Recreational diving services — Requirements for training on environmental awareness for recreational divers »
 - Après lecture du texte soumis à notre analyse, cela pourrait très bien être inclus dans ODC (le cours océano nouvelle version).
- Suite du chantier de Han sur Lesse à partir de mai
 - Campagne de fouilles du 17 au 31 août
 - Le chantier de Han sur Lesse sera ouvert et des animations seront prévues durant le week-end des Journées du Patrimoine dont le thème est le Patrimoine Insolite, les dessous du Patrimoine, les 8 et 9 septembre.

Michel HODY
Secrétaire de la Commission Scientifique

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

e. Commission Technique Subaquatique (TSA)

ACTIVITES 2017

- Journée Inter-Commissions
- Démonstrations TSA dans différents clubs
- Initiation TSA pour la plongée adaptée
- Challenge TSA Lessines
- Journée de la Plongeuse avec la COF

FORMATIONS

- 4 nouveaux encadrants TSA
- 1 certificateur TSA

DEMONSTRATIONS DANS LES CLUBS



INITIATIONS TSA POUR LA PLONGEE ADAPTEE



En collaboration
avec la commission
féminine

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72



9. Rapport des Commissions

e. Commission Technique Subaquatique (TSA)

PROJETS 2018

- Journée Inter-Commissions
- Formations encadrants
- Démonstrations
- Challenges

JOURNEE INTERCOMMISSIONS LIFRAS



Venez tester les jeux TSA et du matériel TECH (recycleur, gilet sidemount, scooter sous-marin) ainsi qu'apprendre les bases de l'apnée et de la photo sous-marine.

En matinée:

- Formation encadrant TSA(*)
- Introduction par la Commission Audiovisuelle

En après-midi:

- Démonstrations en piscine des Commissions Apnée, Audiovisuelle, Tech et TSA

(*) Vous nous avez reçu pour une démo dans votre club ?

Nous vous offrons la formation « encadrants TSA » pour un plongeur de votre club !

N'hésitez pas à nous envoyer un mail pour plus d'informations !

Infos et inscriptions: laurence_senechal@hotmail.com

- 25 mars 2018 : Initiation TSA pour la plongée adaptée à l'Hélios en collaboration avec la Commission Féminine
- Démos dans les clubs et pourquoi pas chez vous !



PRENDRE UN
RENDEZ-VOUS

Thibault.hayt@gmail.com
Gilles.heinemann@gmail.com
Laurence_senechal@hotmail.com
Billen.Alysson@gmail.com

ou via le lien de la page TSA sur le site de la Lifras

- Organisation de nouveaux challenges TSA en collaboration avec des clubs LIFRAS en milieu naturel ou en piscine.

Challenge Lessines

le 9 septembre 2018

Carrière de Lessines



- Premiers jalons posés pour développer le tir sur cible.

Laurence SENECHAL
Secrétaire TSA

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

f. Commission Apnée

La commission apnée remercie le CA de la LIFRAS et plus particulièrement Pilar pour son soutien ainsi que Johan et Albert qui entourent le Bureau de la Commission – Katia, Muriel et Godon qui répondent toujours rapidement aux demandes – Les clubs qui nous accueillent.

ACTIVITES 2017

- Stage S1 Nemo 33
- De très nombreuses initiations dans les clubs pour le développement des sections apnée.
- Calendrier des sorties en carrière.
- Stage de formation et brevets à Estartit en juillet.
 - 149 nouveaux brevets (94 S1 – 38 S2 – 4 S3 – 4 S4 – 3 I1 – 1 I2 – 1 I3)
- Participation à la formation apnée pour les candidats moniteurs clubs.
- Révision du ROI + nouvelle structure des Brevets terminés, ainsi qu'un nouveau carnet de plongées apnée.

PROJETS 2018

- Calendrier pour l'année des sorties apnées.
- Stages S1 – Formation S2, S3 et S4.
- Stage de mer Estartit fin juillet.
- Continuité des initiations dans les clubs pour des sections apnée ainsi que le développement des écoles d'apnée.
- Finalisation d'un gros travail de supports de cours S1, S2 et S3.
- Mise en place d'une équipe de travail pour des futures compétitions en Belgique.

Merci à tous.

Frédéric WILLEM
Président de la Commission Apnée

e. Audiovisuelle

ACTIVITES 2017

- Participation à l'OBK
- Rencontres informelles entre membres
- Couverture TSA à Lessines
- Couverture de la journée de la femme
- Premier championnat LIFRAS
- Cours Apple
- Création présentation B.A-BA de la photo
- Guide 2018 du matériel

PROJETS 2018

- OBK 2018
- Journée inter-commission
- Rencontres informelles
- Cours Apple
- Sortie Zélande
- Sortie Ekeren (OBK)
- Championnat LIFRAS 2018
- Couverture de la 3ième journée de la femme
- Création présentation B.A-BA de la vidéo
- Expo 2019

Jonathan VANNIEUWENHUYZE
Président de la Commission Audiovisuelle

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

i. Commission Hockey Subaquatique (HSA)

Changement d'équipe au Bureau de la TSA

Romain ALDERWEIRELDT, Président fondateur de la Commission quitte la commission, ainsi que Valérian MATHONET. Ils sont ici remerciés pour tout leur dévouement à la commission pendant de nombreuses années.

La nouvelle équipe se présente comme suit :



Jeanne Boute
Présidente

Alexis Franck
Vice-président

Cindy De
Cauwer
Trésorière

Nathalie
Meessen
Secrétaire

Bilan 2017 – Perspectives 2018

2017

- Fin du club « Les loups » - pas de recrutement de nouveaux membres
- 2 clubs officiels
- Développement de l'activité au sein du Waterloo DC

2018

- Initiations à la demande ☐ hockey@lifras.be
- Possibilités d'encadrement en région liégeoise

Développement du sport

- Equipes junior
 - EPO (LLN) et BUWH (Bruxelles)
 - Entraînement conjoint avec Bilzen et Lille
 - Stages ADEPS
- Arbitrage
 - Développement de brevets FEBRAS
 - Objectif 10 certifiés en 2018
- Monitorat
 - Travail sur le cahier des charges des monitorats ADEPS

Comment nous aider ?

- Développer notre sport dans vos clubs :
 - Initiations, questions, ... hockey@lifras.be
- Supporter les équipes nationales.

www.belgiumuwh.be

Facebook: [belgium.uwh](https://www.facebook.com/belgium.uwh)

Instagram: [red_piranhas_redmermaids](https://www.instagram.com/red_piranhas_redmermaids)

Merci de votre attention.

Championnat de Belgique

- Organisé conjointement avec la NELOS
- 12 équipes (16 en 2016-2017)
- 6 équipes LIFRAS (9 en 2016-2017)
- BUWH champion de Belgique

Equipes nationales

- Championnat d'Europe Eger 2017
- Championnat du monde Quebec 2018
- 2 équipes inscrites (hommes/femmes élite) + 2 arbitres
- 2016 Stellenbosch: seulement une équipe hommes
- Championnat du monde jeunes Sheffield 2019
- Objectif: une équipe inscrite
- 2017 Hobart: aucune équipe belge



Jeanne BOUTE
Présidente HSA

Championnat d'Europe Eger 2017
Red Piranhas 6^{ème}/9
Red Mermaids 7^{ème}/8

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

j. Commission Médicale

ACTIVITES 2017

- Recyclage CFPS à Liège.
- Cours de Médecine de la Plongée... pour les plongeurs, mais n'oubliez pas de transmettre les demandes d'organisation au sein des associations régionales.
- Encadrement stage fédéral et national. Heureusement, toujours pas d'accident sérieux. Et félicitations aux nouveaux Moniteurs Fédéraux et Nationaux !
- Toujours beaucoup de questions d'aptitude.

PROJETS 2018

Recyclage CFPS le 22 avril 2018 à Bruxelles, de 9 à 15h

- "Nouvelle" formule en évolution :
 - Début à 9h (un peu moins tard)
 - Fin précoce (à 15h il faut avoir quitté les lieux suite aux conditions de location).
- Conférences :
 - Rappels de RCP-DEA-Oxygène - Dr O. Goldberg
 - Prise en charge générale de l'accident de plongée - Mr F. Vander Schueren
 - L'oxygène avant, pendant, après la plongée... avec ou sans? - Pr T. Balestra



Aptitude à la plongée

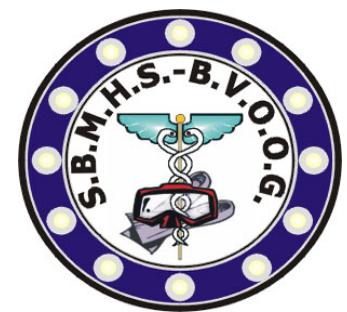
Bien que la législation n'ait pas encore changé à ce sujet, nous RECOMMANDONS :

- un ECG de repos à tous les enfants avant de débuter la plongée
- d'EXIGER un ECG à l'effort chez tous les candidats-plongeurs adultes, et ce dès avant l'obtention du brevet de plongeur 1*.

Remerciements

Je remercie tous ceux qui ont œuvré à la commission médicale, ainsi que les organisations scientifiques qui nous aident, et enfin, tout particulièrement le Dr Henry DE BROUX qui a assumé l'intérim de la présidence pendant mon absence.

Olivier GOLDBERG
Président de la Commission Médicale



HUMAN PRAGMA CONCEPT®
FIRST AID TRAINING CENTER



LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





10. Rapport du Conseil Juridictionnel

COMPOSITION DU CJL - MOUVEMENTS

Katia Amri - Présidente

Danièle Goffinet- Secrétaire

Paul Cirino

Gilbert Schauss - sortant et rééligible

Samy Sarout

Lucien Dandois - démissionnaire

ACTIVITES – REUNIONS - AUDIENCES 2017

- 4 réunions tenues en date des :
 - 30 mars 2017
 - 20 avril 2017
 - 31 aout 2017 et
 - 20 décembre 2017.
- 1 dossier : appel d'une décision du Conseil d'Honneur et de Discipline
- **Questions posées par les clubs :**
 - Quelles sont les conditions à remplir pour être éligible président de club ?
 - Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir voter lors d'une AG de club? Est-ce propre à nos statuts ?
 - Notre rapport d'assemblée générale et résultats de nos comptes 2016 doivent-ils être transmis à quelqu'un ou cela reste-t-il en interne ?
 - Pour tous les contacts en cours ainsi que la facturation, serait-il possible de transmettre à un autre membre pour poursuivre la bonne gestion ?
 - Si lors d'une sortie club ou non, deux plongeurs plongent ensemble mais un fait partie de notre club LIFRAS et l'autre d'une autre fédération ex: ADIP,... :
 - Sont ils assurés mais dans quel cadre ?
 - Quel brevet faut il tenir compte si par ex l'autre plongeur est ancien 2* LIFRAS (plus inscrit) et "moniteur ADIP" (il ne peut bien sûr pas passer d'exercices) mais est-il considéré comme encadrant moniteur ?
 - Doit on prendre en compte le brevet CMAS?

TRAVAUX EN COURS

- Révision du ROI
- Réunion avec des membres de clubs sur des questions touchant au fonctionnement de leur club.

CONTACT

Adresse mail : cjl@lifras.be

Tél : 0486/46.36.77

Katia AMRI
Présidente du Conseil Juridictionnel



- 11. Election des vérificateurs aux comptes
- 12. Election de 4 administrateurs
- 13. Election des membres du Conseil juridictionnel
- 14. Election des membre individuels FEBRAS

TOTAL VOTES LIFRAS: 807
VOTES PRESENTS & REPRESENTÉS : 656
QUORUM de présence 2/3 : 538

Vérificateurs aux comptes :

Lucien DANDOIS : **393** voix
 Marc DRIESSEN : **577** voix
 Eddy SOUMILLION : **526** voix
 10 votes blancs – 5 nuls

Conseil d'administration :

BES Catherine : **555** voix
 RUIZ LOPEZ Maria del Pilar : **599** voix
 THIEBAULT Roland : **492** voix
 VLIERACKER Jean-Pierre : **507** voix
 11 votes blancs

Conseil Juridictionnel :

POUSSET Jean-Pierre : **552** voix
 SCHAUS Gilbert : **579** voix
 31 votes blancs

Membre Individuels FEBRAS :

Lucien DANDOIS : **403** voix
 224 votes blancs

Tous les candidats qui se sont présentés ont été élus.

Modification des Statuts

Quorum de Présence Minimum de 2/3 des votes
 Totales de la Ligue (OK)
 Majorité de 2/3 présents & représentés
(2/3 de 656 = 438 votes)

Election Vérificateurs

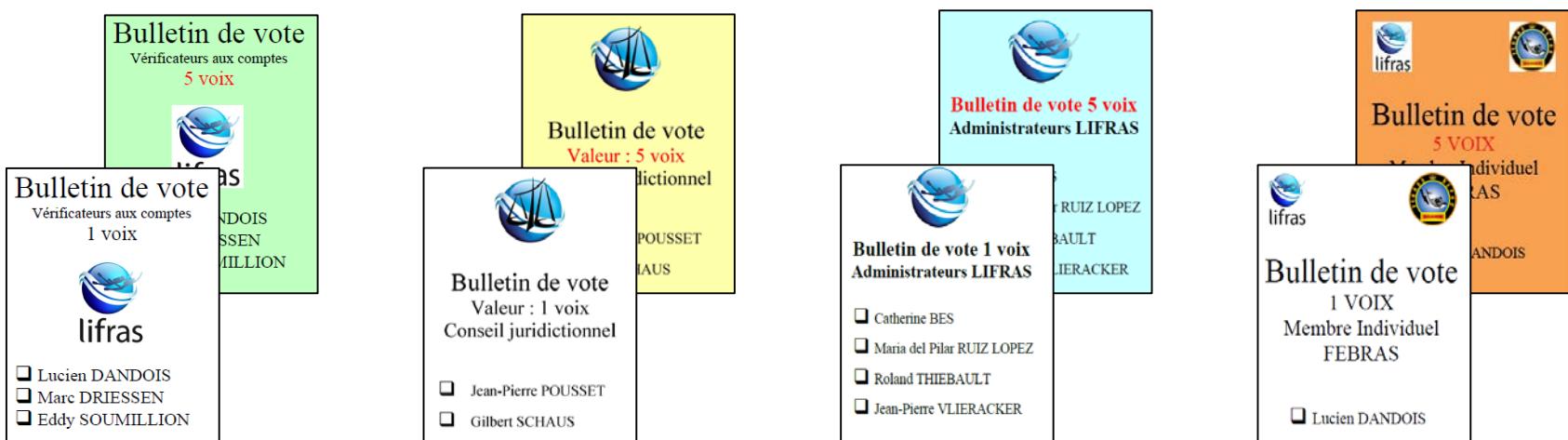
Majorité simple, pas de quorum.

Election Administrateurs (max 3 votes)

Majorité simple
 Obtenir Minimum 25 % des votes présents &
 représentés **(= 164 votes)**

Election CJL

Majorité simple
 Obtenir Minimum 25 % des votes présents &
 représentés **(= 164 votes)**





15. Challenge LIFRAS

Félicitations au club Aquanaute et à son Président, Eric ERNOTTE pour avoir inscrit le plus de nouveaux membres en 2017 par rapport à ses membres en 2016.



16. Modification des statuts

Point rajouté à l'ordre du jour à la demande de 28 membres

L'assemblée débat sur la légalité de la mise à l'ordre du jour d'une modification des statuts comme point supplémentaire ajouté à l'ordre du jour à la demande de 28 membres effectifs.

Pilar passe la parole à Catherine qui expose les faits.

Rappel des statuts : Article 17 : Convocation :

L'Assemblée générale est convoquée au moins une fois l'an et chaque fois que le Conseil d'Administration l'estimera nécessaire ou que vingt pour cent des associés en feront la demande par lettre recommandée, adressée au Président du Conseil d'Administration LIFRAS, avec copie au secrétariat LIFRAS.

Les convocations sont expédiées par courrier ou par tout moyen approprié par le Conseil d'Administration 30 jours avant la date de la réunion et sont accompagnées de l'ordre du jour.

Celui-ci est fixé par le Conseil d'Administration qui devra cependant y ajouter toute proposition signée par cinq pour cent au moins des membres, qui a été adressée au Président du Conseil d'Administration LIFRAS, avec copie au secrétariat LIFRAS, quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Rappel des dates

16.02.2018 : Date d'envoi de la convocation de l'Assemblée Générale de la LIFRAS.

02.03.2018 : Date d'envoi d'une demande de rajouter à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale un point relatif à la modification des articles 30,5 et 30,6 des statuts.

18.03.2018 : Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Proposition 1 de modification des 28 membres effectifs (voir ajout du point envoyé le 2 mars 2018) :

30.5 Le ROI fixe : - le nombre des membres du Bureau - les modalités d'élections. - les fonctions statutaires : Président, Secrétaire et Trésorier	30.5 Le ROI fixe : - le nombre des membres du Bureau - les modalités d'élections. - les fonctions statutaires : Président, Secrétaire et Trésorier
30.6 Tout membre du Bureau ayant une fonction statutaire dans une commission ne peut être élu dans une fonction statutaire dans le Bureau d'une autre commission. Un membre du Bureau ayant une fonction statutaire pourra avoir un poste à responsabilité dans une autre commission.	30.6 Tout membre du Bureau ayant une fonction statutaire dans une commission ne peut être élu dans une fonction statutaire dans le Bureau d'une autre commission. Un membre du Bureau ayant une fonction statutaire pourra avoir un poste à responsabilité dans une autre commission.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





16. Modification des statuts

Point rajouté à l'ordre du jour à la demande de 28 membres

Je prends la parole devant vous en ce jour d'assemblée générale pour vous demander votre vote en faveur d'un changement de l'article 30.5 et 30.6 de nos statuts. Les règles ont été respectées pour pouvoir vous en parler.

Comme vous le savez, notre Ligue interdit le fonctionnement d'une même personne à plus de 2 fonctions statutaires.
Un président de commission ne peut être le secrétaire ou le trésorier de sa commission.
Un trésorier d'une commission ne peut être secrétaire d'une autre commission.

POURQUOI ?

Je peux imaginer qu'à une époque on désirait protéger notre Ligue de certaines dérives autoritaires.
Aujourd'hui, ces dérives sont devenues impossibles. Le système s'auto-surveille.

Pourquoi dès lors donner aux fonctions de président, trésorier, secrétaire une valeur statutaire, valeur de pouvoir que ces fonctions n'ont pas.

Certains d'entre vous ont pensé que cette demande de modification était une démarche personnelle pour sauvegarder ma fonction de trésorier de la CE et ma nouvelle fonction de Président de la Commission de Plongée Technique.

Je vais être honnête avec vous : je travaille au sein de la Commission de l'enseignement au sein d'une équipe de gens que j'apprécie.
Je ne crois pas que mon travail de trésorier ait subi un préjudice de mes activités de plongée sous-marine.

J'ai mis en place après de nombreux efforts une commission de plongée technique avec Raphael pour développer un produit manquant dans notre paysage LIFRAS. Raphael est parti et je veux poursuivre notre projet. J'ai été élu à la tête de cette commission dans cet objectif.

Mais je ne suis pas le seul membre de la LIFRAS à disposer de deux mandats statutaires. Les autres mandataires ne s'appellent pas Marc Allemeersch et ne se sont pas attirés les foudres de certains administrateurs. Et on vous dira qu'il n'y a pas d'affaire personnelle.

Je veux remettre les pendules à l'heure, sans devoir me justifier.

Un président de commission doit se consacrer à sa commission et la faire évoluer. L'an prochain en cette fonction je me présenterai devant vous et vous constaterez les résultats. On en juge sur pièce et non sur du vent.

La fonction de trésorier, sans la dévaloriser, est tellement contrôlée et réduite à une simple expression qu'il me paraît excessif de lui octroyer un statut qu'elle n'a pas.

Exemple :

Le CE décide de prospecter un lieu de stage. Le trésorier ne sait pas octroyer de budget, il doit demander l'autorisation au CA même si son enveloppe budgétaire avait le disponible en caisse.

Le trésorier comme un autre membre de la CE avance de ses fonds propres le paiement d'une facture ou l'autre. J'ai tellement de marge de manœuvre qu'il m'arrive de payer avec ma carte de banque une note de frais pour la commission et demander son remboursement comme tout un chacun.

Il arrive d'avancer des sommes importantes : le repas de l'AG de l'enseignement alors que cet argent était en caisse.

Lorsque je reçois une dépense, je l'examine, je la valide, elle est supervisée par un administrateur, la comptable et le trésorier LIFRAS.
OU EST MON POUVOIR ??? Vous n'êtes pas autant surveillés dans vos clubs.

Bien qu'il soit cohérent d'avoir un secrétaire et trésorier dans une commission ... réfléchissez à leur POUVOIR.

Au contraire, de la sorte on risque de priver notre Ligue de bonnes volontés dans un monde de bénévoles.

Il n'y a pas de prise de pouvoir, il n'y a pas de pouvoir mais simplement une volonté de développer notre Ligue.

Je crois en avoir fait la preuve déjà.

Voilà, chers tous, j'ai exposé le pourquoi de ma volonté de modifier les articles en question.

Concrètement, j'ai demandé la modification de l'article 30.5 en y supprimant les postes statutaires laissant uniquement la fonction de président comme statutaire.

J'ai demandé la suppression de l'article 30.6 et certaines de vos réactions m'incitent à n'en supprimer qu'une partie.

Les statuts ne sont pas des normes figées. Ils doivent évoluer avec le temps et avec l'actualité SAUF si on veut finir « vieille fille ».

Je vous laisse seuls juges.

Marc ALLEMEERSCH
Président de l'EPSM

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72



lifras@lifras.be



www.lifras.be



16. Modification des statuts

Point rajouté à l'ordre du jour à la demande de 28 membres

Position du Conseil d'Administration

Suivant les renseignements pris auprès de l'ASIF l'assemblée générale est souveraine et le point de modification des statuts peut être présenté et voté. Le Conseil d'Administration peut présenter une contre-proposition et l'assemblée peut même décider de modifier la proposition en séance. L'Assemblée Générale est souveraine !

Comme formulé lors de l'envoi de la proposition des 28 membres, le Conseil d'Administration se réservait le droit de faire une contre-proposition.

→ Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 13.03.2018, a élaboré la proposition 2 de modification des statuts. Qui atteint l'objectif poursuivi, sans remettre en cause les fonctions statutaires nécessaires au bon fonctionnement des structures LIFRAS.

30.5 Le ROI fixe : - le nombre des membres du Bureau - les modalités d'élections. - les fonctions statutaires : Président, Secrétaire et Trésorier	30.5 Le ROI fixe : - le nombre des membres du Bureau - les modalités d'élections. - les fonctions statutaires : Président, Secrétaire et Trésorier
30.6 Tout membre du Bureau ayant une fonction statutaire dans une commission ne peut être élu dans une fonction statutaire dans le Bureau d'une autre commission. Un membre du Bureau ayant une fonction statutaire pourra avoir un poste à responsabilité dans une autre commission.	30.6 Tout membre du Bureau ayant une fonction statutaire dans une commission ne peut être élu dans une fonction statutaire identique dans le Bureau d'une autre commission. Un membre du Bureau ayant une fonction statutaire pourra avoir un poste à responsabilité dans une autre commission.

→ Le Conseil d'Administration souhaite que, si l'Assemblée Générale Ordinaire se prononce en faveur d'une modification des statuts, elle vote en faveur de **la proposition 2** émise par le Conseil d'Administration, et ce pour les motifs évoqués ci-dessus.

→ A la demande de l'Assemblée, Marc Allemeersch se dit d'accord avec la proposition 2.

Résultat des votes

Proposition 1 : **50** voix

Proposition 2 : **318** voix

Pas de modification : **217** voix

Abstention : **21** voix

TOTAL VOTES LIFRAS: 807
VOTES PRESENTS & REPRESENTÉS : 656

QUORUM de présence 2/3 : 538

Modification des Statuts

Quorum de Présence Minimum de 2/3 des votes
Totales de la Ligue (OK)

Majorité de 2/3 présents & représentés
(2/3 de 656 = 438 votes)

Les statuts ne sont pas modifiés.

Bulletin de vote
Valeur : 5 voix

Bulletin de vote
Valeur : 1 voix

Modification des statuts

Proposition 1

Proposition 2

Pas modification

Abstention

La réunion se termine à 13h30, les Présidents sont invités à l'apéritif et au repas.